



## ÉDITO

### PLUS QUE TROIS SEMAINES POUR S'EXPRIMER SUR L'AVENIR DU RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC DU GRAND PARIS !

Avant tout, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011 au cours de laquelle va s'achever notre débat, quatre mois après son lancement.

Nous avons déjà vécu trois mois de débat, particulièrement riche et dense. Le public a répondu présent, puisque près de 10 000 personnes sont venues participer aux 36 premières réunions publiques. Le nombre de contributions reçues par la CPDP atteint également des records : 182 cahiers d'acteurs, 317 avis et 39 contributions ont aujourd'hui été enregistrées.

Vous pourrez continuer à donner votre avis et interroger le porteur de ce projet de métro automatique, la Société du Grand Paris, durant le dernier mois de débat qu'il nous reste.

De nombreux changements de calendrier de réunions publiques ont dû être faits et je vous invite à prendre connaissance de ces modifications en consultant régulièrement notre site Internet : <http://www.debatpublic-reseau-grandparis.org>

Au-delà des 20 prochaines réunions publiques, de nombreux outils sont à votre disposition pour vous exprimer sur ce projet, je compte donc sur vous pour profiter pleinement de ces 3 dernières semaines de débat.

*François LEBLOND,  
Président de la Commission particulière  
du débat public sur le réseau de transport public  
du Grand Paris*

## ACTUALITÉS

### » Des changements dans le calendrier des réunions publiques : à vos agendas !

- **12 janvier » réunion commune de financement : changement de date**  
La réunion commune sur le financement du 5 janvier 2011 est reportée au mercredi 12 janvier 2011. Elle se tiendra à l'hôtel de Méridien Etoile – 81 Boulevard Gouvion Saint-Cyr à Paris.
- **19 janvier » réunion de proximité plateau de Saclay : changement de date**  
La date de la réunion du Plateau de Saclay a été modifiée: elle se déroulera le mercredi 19 janvier (et non plus le mardi 4 janvier) Elle se tiendra à SUPELEC, Plateau de Moulon, 3, rue Joliot-Curie à Gif-sur-Yvette.
- **17 janvier » réunion de proximité à Bécon-les-Bruyères : changement de date**  
La date de la réunion de Bécon-les-Bruyères a été modifiée : elle se déroulera le 17 (et non plus le mercredi 12 janvier) à la Salle Le Vigny Quartier des Bruyères au 2 Allée Mark Birkigt à Bois Colombes.
- **19 janvier » réunion de proximité au Blanc-Mesnil : changement de date et de type de réunion**  
Initialement désignée comme réunion de synthèse territoriale, la réunion publique du Blanc-Mesnil sera une réunion de proximité. La date de cette réunion a été modifiée, elle se déroulera le mercredi 19 janvier (et non plus le mercredi 26 janvier) au Gymnase Auguste Delaune – Stade Jean Bouin – 104 avenue Charles Floquet au Blanc-Mesnil.

### » Des réunions de synthèses territoriales

Certaines réunions sont des réunions de « synthèse territoriale », comme à Nogent sur Marne (le 26/01) ou à Suresnes (le 27/01). Programmées l'avant-dernière semaine du débat, ces réunions présentent la synthèse des réunions publiques sur un territoire donné.

- 24 janvier : Châtillon, au Théâtre de Châtillon, 3 rue Sadi Carnot, 92320.
- 26 janvier : Nogent-sur-Marne au Pavillon Baltard, 12 avenue Victor Hugo, 94130.
- 27 janvier : Suresnes (lieu encore non défini).

Pour accéder au calendrier des débats mis à jour en temps réel, veuillez visiter ce lien : [http://www.debatpublic-reseau-grandparis.org/actualite/calendrier\\_reunions.html](http://www.debatpublic-reseau-grandparis.org/actualite/calendrier_reunions.html)

### » Des taux de participation records comme les 182 cahiers d'acteurs reçus !

- 9950 personnes au total se sont déplacées aux 36 premières réunions publiques dont :
  - 5 réunions publiques générales
  - 8 réunions publiques communes Grand Paris et Arc Express
  - 18 réunions de proximité
  - 5 réunions thématiques
- 124 418 visites sur le site Internet du débat depuis son ouverture le 1er septembre
- 644 questions ont été posées dont 539 ont eu une réponse de la part de la Société du Grand Paris sur le site Internet
- 324 avis émis par le public et 41 contributions publiés sur le site Internet
- 116 "avis loi du 3 juin"
- 182 cahiers d'acteurs au total, dont 117 en ligne (70 pour le débat sur le Réseau de transport public du Grand Paris, 45 communs avec le débat Arc Express et 2 communs aux 3 débats : Réseau de transport public du Grand Paris - Arc Express - Prolongement du RER E à l'ouest) et 30 Cahiers d'acteurs en cours (18 Réseau de transport public du Grand Paris, 11 communs avec le débat Arc Express, 1 commun avec le débat Interconnexion Sud des LGV)

### » Des études complémentaires au dossier du maître d'ouvrage en ligne sur le site internet

Le dossier du Maître d'ouvrage, présenté par la Société du Grand Paris, est composé de plusieurs documents :

- Le dossier du débat, qui présente les enjeux et les caractéristiques du projet.
- La synthèse du dossier du maître d'ouvrage (MO).
- L'Avis de l'Autorité Environnementale.
- Les rapports relatifs à l'évaluation stratégique environnementale du réseau de métro automatique du Grand Paris.
- La synthèse coordonnée du STIF sur le projet Arc Express. Préparée par le Syndicat des transports d'Ile de France (STIF), cette synthèse présente le projet Arc Express, dans le cadre du débat public lancé conjointement avec la CPDP Arc Express.

A cela s'ajoute désormais des études complémentaires de trafic, vous pourrez ainsi consulter sur le site Internet du débat les études suivantes :

- la synthèse des études de trafic par la DRIEA
- les prévisions de trafic par la Société du Grand Paris
- les prévisions de trafic par la RTAP

## RETROUVEZ FACILEMENT LE CONTENU DE TOUTES LES RÉUNIONS PUBLIQUES SUR NOTRE SITE INTERNET VIA LES COMPTE-RENDUS VIDÉOS

Si vous souhaitez revivre une réunion publique, retrouver une intervention, découvrir les principales thématiques traitées dans une réunion, la Commission a mis en place différents outils pour vous aider à retrouver facilement le contenu de chacune des réunions publiques passées.

Ainsi, vous pouvez trouver pour chacune des réunions sur le site Internet de la CPDP :

- un enregistrement audio ou vidéo intégral de la réunion
- le verbatim et une synthèse écrite
- un compte rendu vidéo :

Ainsi, sur votre écran, vous pourrez retrouver à votre gauche toutes les interventions. Vous pouvez alors en sélectionner une, la photo de l'intervenant apparaît. Vous pouvez alors réécouter le contenu audio de cette intervention tout en parcourant le verbatim écrit de celle-ci sur votre droite.

Tentez par exemple l'expérience avec la réunion thématique à Jouy-en-Josas sur le thème « Clusters et potentialités de développement ».



- les présentations PowerPoint des différents intervenants
- le film de présentation du projet par la Société du Grand Paris

## POUR CONTINUER À PARTICIPER AU DÉBAT

- Participez aux 20 prochaines réunions publiques

- Rédigez un avis et une contribution :

La CPDP invite tous ceux qui le souhaitent à donner leur avis, suggérer des solutions alternatives, proposer des améliorations au projet. Elle leur propose de lui adresser une contribution écrite argumentée.

Ces contributions sont libres et n'engagent que leur auteur. Elles peuvent être individuelles ou collectives. Vous pouvez faire parvenir vos avis et contributions jusqu'à la clôture du débat public le 31 janvier 2011

- Donner un avis

- Proposer une contribution

- Rédigez un cahier d'acteurs

Un cahier d'acteur est une contribution écrite rédigée par un acteur du débat, que la CPDP a sélectionné pour publication sous forme de cahier d'acteurs.

Pour être recevable, cette contribution doit respecter les règles établies par la CNDP : elle doit notamment porter sur le projet en débat, être argumentée, et être signée par un auteur clairement identifié.

Le contenu d'un cahier d'acteur engage la seule responsabilité de son auteur.

Le débat public se clôture le 31 janvier, la date limite de dépôt est fixée au : 15 janvier pour les cahiers d'acteurs commun

20 janvier pour les cahiers d'acteurs propre au débat public Réseau de transport public du Grand Paris.

Au delà de ces dates, les cahiers d'acteurs seront versés au débat en contribution écrite.

- Exprimez-vous sur le blog du débat

- Posez des questions sur le site Internet